

■ **André Antiglio S.A., succursale de Morat**, à Murten, Grande Ferme 8. Sous cette raison sociale, la société anonyme 'André Antiglio S.A.', à Fribourg, inscrite au Registre du commerce du canton de Fribourg le 21.02.1963, a, selon procès-verbal du 22.08.2003, créé une succursale à Murten. But: exploitation d'une entreprise de construction et de génie civil et toutes les opérations s'y rapportant directement ou indirectement; elle peut les exécuter en la forme d'une entreprise générale. Elle peut exercer son activité dans le domaine de la promotion immobilière en procédant seule ou avec des tiers à l'étude et à l'exécution de projets de construction immobilière destinés ou non à la revente. La succursale est engagée par la signature collective à deux de Gil- lon Georges, de Châtonnaye, à Granges-Paccot, président, Schor- ro Daniel, de Liebistorf, à Liebistorf, secrétaire, Philipona André, de Vuippens, à Vuippens, administrateur, et Bula André, de Gal- miz, à Bourguillon, directeur adjoint. Procuration collective à deux est conférée à Jenny Beat, de St. Antoni, à Fribourg, et Stucki Thomas, de Linden, à Kleinbösingén.

Journal no 3599 du 23.09.2003
(01190652 / CH-217.1.002.514-5)